

Rencontres nationales vétérans Coupe nationale benjamins FFL/UNSS

28 mai 2016 – Bayeux (Basse-Normandie)



Contacts

Président du club « BAYEUX LUTTE OLYMPIQUE »

Pierre Patte - 06 15 39 20 63 – 17005@fflutte.org

Cadre technique régional

Paul Patte - 06 88 12 40 20 - p.patte@fflutte.org

Président du comité régional

Nadine Patte - 06 15 39 20 63 - cr17p@fflutte.org

Délégué fédéral

Joël Bozonet - 06 08 58 00 44 - j.bozonet@fflutte.org

Lieu

Salle du Cosec Saint-Julien
Chemin Moulin Morin - 14400 Bayeux

Programme prévisionnel

Samedi 28 mai	10h00 – 10h20	Réunion d'information
	10h30 11h00	Pesée Benjamins (2 bascules) Pesée Vétérans (2 bascules)
	12h00 - 15h30	Éliminatoires, repêchages BENJAMINS (1 tapis avec 4 cercles)
	12h30 – 15h30	Éliminatoires, repêchages, finales VÉTÉRANS LIBRE (2 tapis)
	15h30 - 16h00	Finales 1 ^e - 2 ^e BENJAMINS Remise de récompenses
	16h00 - 18h30	Élim. – Repêchage - Finales VÉTÉRANS GRÉCO (2 tapis)
	20h00	Repas VÉTÉRANS – Remises de récompenses



RESERVATION CHAMBRE et REPAS DU SAMEDI 28 MAI AU SOIR

Championnat de France Vétéran

Cosec – boulevard du six juin – 14400 BAYEUX (face à Leclerc) – 06 15 39 20 63

Chambre 3 lits : 46€

Petit déjeuner : 6€

Repas samedi soir : 17€

Apéro

Cochon grillé à la broche au feu de bois

Pomme de terre en papillote à la crème

Fromage

Dessert

(Option pour ceux qui le souhaite : poulet, à nous préciser sur le coupon réponse)

Merci de nous retourner le coupon réponse avec le règlement avant le 14 mai à l'adresse suivante :

Nadine PATTE – La Fontenelle – 14240 LIVRY

Coupon réponse ✂

Nom du club :

Responsable du déplacement :

Téléphone :

Nombre de chambre	H ou F par chambre	Nombre de petit déjeuné	Nombre de repas

: Total

Chambre : _____ x 46 € = €

Petit déj : _____ x 6 € = €

Repas : _____ x 17 € = €

Dû : €

Nombre d'option repas :



FORMULAIRE DE DEMANDE CERTIFICAT MEDICAL

VETERANS DIVISION « C » ET VETERANS DIVISIONS « D »

- Ce certificat est indispensable pour participer à toutes compétitions de lutte pour les lutteurs Vétérans appartenant aux divisions « C » et divisions « D » (cf. années de naissance page 3).
- Compte tenu des exigences physiques liées à la pratique de la lutte, la commission médicale de la Fédération Française de Lutte, préconise qu'un avis cardiologique de moins d'un an avec évaluation de la réserve coronarienne de moins de 2 ans soit demandé préalablement à la rédaction de ce certificat.

Je soussigné, Docteur (NOM Prénom) _____

certifie avoir examiné le / / 20.....

Madame ou Mademoiselle ou Monsieur _____

Né(e) le / / 20..... à _____

Atteste que cette personne ne présente pas de contre indication à la pratique de la lutte en compétition.

CACHET DU MEDECIN

SIGNATURE DU MEDECIN